

Présents : Véronique LESIOURD (3DM/LDA), Didier BEAUDOIN (DAT/DP), Vincent NEVEU (DI/DRR), Philippe SABOUREAU (DAG/DSN), Séverine CHUREAU (DAT/DAD), Françoise TESSIER (DS/DASE), Véronique-Emma GUESNE (DS/DPMI)

Excusées : Pascale DAHAN (DS/DASE/Assistante familiale), Françoise TESSIER (DS/DASE),

Collège de l'administration : présents : Mesdames BOUILLON, D'ARGENTRE, BONNIERE et Messieurs HERVE, LANGOUET (jusqu'à 11h15), GREGOIRE.

Début 9 h – fin 13 h

Le secrétaire de séance, Guillaume CHASSE (CGT), ayant réalisé ses 4 sessions, Didier BEAUDOIN (CFDT) reprend cette tâche pour les 4 instances à venir.

### **Sujets proposés par la CFDT :**

- ▶ **Malgré le contexte anxiogène de la pandémie, l'activité de la collectivité n'a pas ralenti, le nombre de projets ne cesse d'augmenter demandant une réactivité de chaque instant. Des objectifs s'ajoutent à ceux évoqués pendant les EP. Les agents ayant à cœur de remplir leurs missions de service public s'épuisent pour répondre à ces commandes. La vie professionnelle empiète de plus en plus sur la vie privée. Comment mettre fin à ces situations mettant en danger la santé physique et mentale des agents ?**

L'intensité des projets que mène le conseil départemental est déjà élevé en temps normal. Le contexte sanitaire que nous subissons depuis plus d'un an contraint l'avancée de ces projets. En rajouter, c'est ne pas prendre conscience que les agents du conseil départemental sont surmenés tant par leur charge de travail que par la situation anxiogène actuelle.

**Cfdt:** *Commentaire : Que les agents poursuivent leurs missions est logique mais que des projets annexes - tel que la plateforme COVID - se rajoutent au quotidien déjà complexifié par la situation actuelle, nous semble préjudiciable, voir risqué pour la santé mentale et physique des agents toujours très engagés.*

- ▶ **En 2022, la distribution de bouteilles d'eau plastiques sera interdite. Quelle solution prévoyez-vous de mettre en place pour les périodes de canicule pour les agents de la route, par exemple ?**

Le conseil départemental prévoit de distribuer aux agents des routes, par exemple, des gourdes avec sac isotherme après l'été 2021

**Cfdt:** *Commentaire : Nous avons cru comprendre que le président souhaitait que la Mayenne devienne le 1<sup>er</sup> département « Bas carbone ». Pourquoi attendre 2022 ?*

- ▶ **Toute modification des conditions de travail entraîne des contraintes supplémentaires dans le travail quotidien des agents. Les changements d'organisations, de lieu d'exercice et de logiciels doivent donc apparaître dans les différents DU. Ainsi nous n'avons trouvé aucune trace du DU de la DAFHOT, son changement de lieu d'exercice n'y ait donc pas tracé.**

**Cfdt:**

*Commentaire : Nous avons retrouvé le DU de la DAFHOT dans DI-Transversaux. Nous engageons les agents à s'emparer de ce document pour qu'ils retracent leurs conditions de travail au mieux.*

- ▶ **Combien d'agents au sein de l'institution ont suivi une formation PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé) ? Pour tout chantier de bâtiment et de génie civil où interviennent au moins deux entreprises, une coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS) doit être mise en place dès la phase de conception afin de prévenir les risques issus de la coactivité et de prévoir l'utilisation de moyens communs. A cette fin, le maître d'ouvrage (la collectivité) désigne un coordonnateur SPS qui planifiera et coordonnera les mesures de sécurité de la conception à la réalisation de l'ouvrage. Peut-on avoir un exemple de PPSPS (le plan particulier de sécurité et de protection de la santé) mis en place par la collectivité ?**

Les documents regroupent de façon très administrative les conditions d'intervention des entreprises extérieures sur un site du CD53.

**Cfdt:**

*Commentaire : Initialement, nous voulions appréhender les documents indiquant les dispositifs mis en place vis-à-vis des agents pendant des travaux en termes de contraintes d'ambiance (poussière, bruit, ...). Ces points sont vus avec les équipes managériales. Les équipes sont alors informées des dispositions prises pendant les travaux.*

## Sujets proposés par l'administration

### Avis obligatoire :

- ▶ **Bilan du programme annuel de prévention 2020**

L'année 2020 a été bien particulière. Le travail du service des conditions de travail s'est surtout axé sur les périodes de confinement/déconfinement et leurs mesures sanitaires. Les axes habituels sont toujours d'actualité. Pour la gestion du Document Unique, le logiciel SEREICH était en test en fin d'année 2020.

**Cfdt:**

*Commentaire :*

- ▶ **Dispositif de signalement et de traitement d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes**

Les personnes se trouvant dans une de ces situations pourront soit :

- en informer une cellule d'écoute composée de la Cheffe du service conditions de travail et relations sociales et de l'Assistant social du personnel, en étant accompagné si elles le souhaitent par une personne de son choix,
- en informer leur manager, ce signalement sera alors directement traité par la Directrice des ressources humaines.

**Cfdt:**

*Commentaire : Ce dispositif nous a été présenté lors d'une réunion de dialogue social. Après discussion, ce rapport a été retiré du CHS CT.*

*En effet, il ne nous semblait pas suffisamment abouti, surtout en ce qui concerne les dispositions à cadrer pour la mise en place d'une enquête administrative. Nous souhaiterions également que ce dispositif soit validé en CT*

*Afin de sensibiliser tous les acteurs du CD53, il nous semble important que chaque agent (pas uniquement les managers), chaque élu bénéficie d'une formation.*

#### ▶ **Rapport d'activité annuel 2020 du médecin du travail**

Le docteur LE MESTRE souligne que, malgré cette année compliquée, le SPAT a maintenu ses objectifs en termes de visites médicales. Il note la très bonne coopération avec le service des conditions de travail et avec Christophe JARRY.

Il propose de diffuser une information sur les contres indications et les bénéfices de la vaccination pour l'ensemble des agents du CD.



*Commentaire : Normalement, chaque agent devrait pouvoir bénéficier d'une visite tous les 2 ans auprès de la médecine du travail. Les effectifs du SPAT ne le permettent malheureusement pas. Nous vous rappelons que vous pouvez, à titre individuel, demander une visite au SPAT pour faire remonter d'éventuels problèmes de santé. Si vous considérez avoir également été « oublié », vous pouvez également faire remonter l'information au service des conditions de travail.*

#### ▶ **Rapport d'activité annuel 2020 de l'assistant social du personnel**

Là encore, l'année 2020 a changé beaucoup de choses dans l'accompagnement de l'assistant du personnel auprès des agents. Beaucoup de ses interventions ont tourné autour de la pandémie. La coopération étroite avec le Dr LEMESTRE et l'ensemble de son service a permis un accompagnement individualisé.



*Commentaire : L'annonce de l'intervention du Président MACRON le soir même du CHS CT a impulsé une discussion autour du potentiel re-confinement. Nous avons beaucoup insisté sur le droit à la déconnexion pour les télétravailleurs ainsi que sur les conditions de télétravail avec enfant(s) qui angossaient beaucoup d'agents. Nous aurions souhaité une coupure des accès aux serveurs à partir d'une certaine heure, mais nous avons bien compris que l'administration et certains élus préféraient laisser l'opportunité aux agents qui le souhaitaient d'entamer une seconde journée de travail une fois les enfants couchés. Il n'empêche, nous souhaitons qu'une communication soit faite afin de réaffirmer ce principe de déconnexion. Vous trouverez cette charte sur Intranet avec [un chapitre sur la déconnexion page 15](#). Souplesse et bienveillance de la part des managers sont les maîtres mots de cette nouvelle période.*

*Nous avons également alerté l'administration sur un évènement gravissime dans la Nièvre, un assistant familial étant décédé des suites du COVID attrapé en lien avec son métier. La CFDT INTERCO vient d'envoyer à M TAQUET une demande de vaccination prioritaire pour les assistants familiaux ainsi que pour le personnel de l'ASE. ([courrier](#))*

▶ **Aménagement des locaux au CDS d'Ambroise PARE**

Des travaux vont avoir lieu sur ce site. L'accueil, le bureau dédié à la sage-femme, sont repensés.

Cfdt:

*Commentaire : Un point noir pour ce site : le manque de lieu de convivialité. Ce point devrait être résolu lorsque le nouveau bâtiment dédié à l'Habitat sera opérationnel.*

Pour information :

▶ **Bilan annuel des accidents de travail, des maladies professionnelles et des agressions 2020**

Une baisse des accidents de service en 2020 dû au confinement. Malgré tout, la gravité des accidents est plus conséquente ; les arrêts sont donc plus longs : 30 jours contre 17 en 2019. Il y a eu également 34 déclarations d'agression pour 28 agressions dont 6 accidents du travail. Les directions impactées sont la DS, la DI puis la DAG

Cfdt:

*Commentaire : Nous avons conscience que les agressions ne sont pas toutes déclarées, pourtant il est inadmissible que des collègues se fassent insultés voir maltraités durant leurs missions. Il serait utile que les personnes commettant ces infractions sachent qu'ils sont passibles de peines relevant du pénal ( [suivez le lien](#)). Nous vous rappelons également que les agents victimes peuvent bénéficier de protection fonctionnelle auprès de l'administration.*

▶ **Analyses d'accidents du travail**

3 analyses ont été faites mais seules 2 d'entre elles font suite à leur inscription dans le registre « Santé et sécurité au travail ». On peut s'interroger sur la connaissance de ce registre dans les différentes directions. Une des analyses fait ressortir que si les incidents répétés avaient été retranscrits dans le registre peut être que cet accident aurait pu être évité.

Cfdt:

*Commentaire : Normalement, des ¼ h de sécurité devraient être délivrés dans les services. Il serait utile de montrer l'utilité du registre « Santé et sécurité au travail » par le biais de cet exemple.*

▶ **Point sur les études ergonomiques**

36 agents ont bénéficié d'une étude de leur poste de travail en 2020. Plusieurs possibilités pour pouvoir en bénéficier : une préconisation médicale, une demande du responsable hiérarchique ou une demande d'un agent. Signe encourageant, l'ergonome est sollicité en amont des achats de matériels importants afin qu'ils répondent au mieux aux besoins des agents.

▶ **Bilan annuel du plan d'actions handicap 2020 et projets 2021**

La convention signée en 2016 touche à sa fin, un travail est donc engagé pour solliciter le FIPHFP sur d'autres thématiques. La démarche 100 % inclusif que met en place le conseil départemental doit être accompagné de moyens humains pour maintenir les agents en situation de handicap dans les différents services.

Cfdt:

*Commentaire : Actuellement 1 Equivalent Temps Plein est dédié au handicap par le biais d'une équipe pluridisciplinaire (réfèrent handicap, ergonome, formation...). Le CD ayant l'objectif d'embaucher 3 Bénéficiaires Obligation d'Emploi Travailleur Handicapé (BOETH), il faudrait mettre les moyens humains en adéquation avec les ambitions de cette démarche.*

▶ **Suivi des visites de sites d'une délégation CHSCT**

Un tableau regroupant toutes les actions mises en place à la suite des visites du CHS CT permet de mettre en évidence les améliorations. Une action peu technique est toujours en réflexion : pause

d'un film occultant au collège Pierre DUBOIS (visite oct 2019). D'autres vont permettre d'avoir une réflexion plus globale comme le stockage des déchets dans les Unités d'Exploitation.

**Cfdt:**

*Commentaire : 8 sites ont été visités par les délégations CHS CT depuis janvier 2019. La pandémie a freiné la suite de ces actions. Les comptes rendus de visites doivent être mis à disposition des agents de chaque site. Dès que cela sera de nouveau possible 3 nouveaux sites seront programmés. Nous avons demandé que le musée de TATIN soit ajouté à cette liste. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez une visite CHS CT sur votre site.*

▶ **Point sur le centre d'appels vaccination COVID**

Mise en place à la demande de M RICHEFOU, le 13 janvier. Il a été opérationnel dès le 15 Janvier. Encore un délai très (trop) court pour la mise en place de cette plateforme. Son fonctionnement est assuré par des bénévoles et quelques vacataires.

**Cfdt:**

*Commentaire : Nous aurions souhaité que le président fasse appel à des personnes à la recherche d'un emploi, à des étudiants pour faire ces vacations. Ces quelques heures rémunérées auraient été un beau geste de solidarité pour ces personnes fragilisées durant cette période complexe.*

▶ **Point sur le contexte sanitaire lié à la COVID au sein du CD**

Ce sujet est intéressant. Il semble que les gestes barrières et les consignes soient bien respectés au sein de la collectivité. Au regard du nombre d'agents de la collectivité peu ont été impactés par cette maladie. Les représentants du CHS CT sont régulièrement informés du nombre de cas (contacts ou positifs) dans l'institution.

**Cfdt:**

*Commentaire : Une information des agents en cas de cas positif au sein de leur équipe permettrait de renforcer la nécessité de ces gestes contraignants mais efficaces. Cela n'arrive pas qu'aux autres. Restons vigilants.*

*Nous restons à votre écoute.*

*Si vous souhaitez une heure mensuelle d'information  
(HMI),  
nous rencontrer au local ou en lieu neutre,  
nous restons à votre disposition.*



**AUJOURD'HUI,  
J'ADHÈRE !**